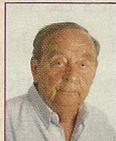


Par Claude Barjon



# le coin de l'histoire

Au début des années trente, le monde des joueurs de bridge se trouva coupé en deux. D'une part, ceux qui prônaient le conservatisme et souhaitaient continuer à pratiquer le bridge-plafond, d'autre part, ceux qui désiraient adopter le bridge-contrat venu des États-Unis, plus moderne et plus cohérent. Les premiers étaient soutenus par le magazine *La Revue du bridge* dans laquelle écrivaient Pierre Bellanger et Pierre Albarran, notre champion national. Les seconds trouvaient refuge dans le magazine *Le Monde du bridge* qui diffusait les traductions du célèbre Ely Culbertson, le promoteur américain du bridge-contrat.

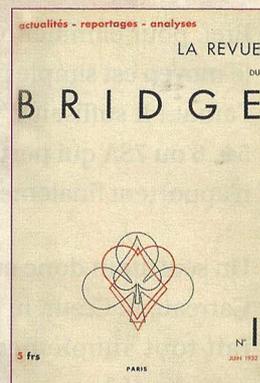
Les discussions entre les partisans de l'une et de l'autre méthodes prirent rapidement un tour agressif et désagréable, comme en témoigne cet extravagant article paru dans *La Revue du bridge* en juin 1932 dont nous citons l'extrait suivant : «En Angleterre et aux États-Unis, le bridge-contrat, appuyé par des organes de presse très puissants, poursuit sa marche dans la bataille quotidienne d'idées de messieurs Culbertson, Lentz, Menning-Foster et autres. Sur le continent, le bridge-plafond - innovation française, qui depuis la guerre s'est répandue en Europe - résiste courageusement aux influences d'outre-Atlantique. Mais la lutte est âpre. C'est une de ces guérillas comme celles où l'on voit un peuple dispersé et mal armé, mais animé d'une farouche volonté de vivre, se défendre vaillamment et accepter crânement le combat avec l'envahisseur .»

## Hallucinant !

Le plus étonnant est que cette évolution éventuelle du bridge ne concernait nullement les méthodes d'enchères ou les techniques du jeu de la carte. Elle s'adressait uniquement à la marque. Il faut reconnaître que dans le bridge-contrat celle-ci était complètement bouleversée. Au bridge-contrat, il faut totaliser 100 points pour gagner une manche, alors qu'au bridge-plafond il n'en fallait que 30. Mais les couleurs n'avaient pas les mêmes valeurs : 6 points pour les Trèfles, 7 pour les Carreaux, 8 pour les Cœurs, 9 pour les Piques et 10 pour les Sans-Atout. L'apport crucial du bridge-contrat fut de valoriser les chelems demandés et gagnés et de bonifier aussi les manches demandées et réussies, au contraire du bridge-plafond où les joueurs n'avaient guère d'intérêt à prendre quelques risques pour atteindre un chelem ou une manche limite puisque l'avantage financier était faible. Ce manque de motivation se répercutait dans le domaine des enchères où les progrès étaient lents ou

sans aucune sophistication. C'est effectivement le bridge-contrat qui permit de développer les enchères de chelem, notamment avec la diffusion des fameuses "enchères interrogatives" de Culbertson ou la convention 4SA et 5SA due à un joueur américain, Easley Blackwood, qui l'avait inventée dès 1928.

En France, à cette époque, le bridge était pratiqué surtout par l'aristocratie et par la haute bourgeoisie parisienne ou provinciale dans les cercles comme l'Automobile Club, le Jockey Club, le Cercle Interallié ou les salons privés. Les principaux dirigeants possédaient la plupart du temps des patronymes célèbres, tels le baron de Busières, le marquis de Bonneval ou le vicomte de Rohan. C'est cette époque passionnante que nous souhaitons vous faire revivre en vous rapportant aussi bien les problèmes de bridge soumis à la sagacité des lecteurs de l'époque que les anecdotes savoureuses ou des extraits d'articles polémiques ou pédagogiques qui peuvent faire sourire aujourd'hui.



## L'histoire

### Les origines du bridge

Lorsqu'on étudie le problème de l'origine du bridge, on se rend rapidement compte que deux questions se posent au chercheur. La première est de savoir d'où vient le jeu lui-même, c'est-à-dire son mécanisme, ses règles et son développement. La seconde est de découvrir d'où vient le nom de "bridge".

Le premier problème est aujourd'hui à peu près résolu et tout le monde convient que le whist est l'ancêtre du bridge. Monsieur de Saint-Albans, qui a fait de longues recherches sur les jeux de cartes, écrit : « *En l'an 1621, un certain Taylor parlait déjà de whist et Charles Cotton, poète anglais, à qui sa traduction des "Essais" de Montaigne valut quelque notoriété, écrivait dans son "Compleat Gamister" paru en 1674 que le nom même du whist indiquait que c'est un jeu ou le silence doit régner* ». Le whist était devenu le jeu national des Anglo-Saxons et Horace Walpole pouvait écrire en 1742 : « *Le whist a couvert d'un opium universel toute la nation* ». En France, on trouve au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles des allusions au whist chez de nombreux écrivains parmi les plus célèbres. C'est vers 1880 que le whist commença à céder le pas au bridge. D'après monsieur de Saint-Albans, la première publication traitant des questions de bridge est un opuscule devenu rarissime, publié en 1886 sans nom d'auteur et déposé au British Museum.

Dans la presse française ce fut "le Figaro" qui, le premier, à la date du 26 novembre 1893, parla du bridge. Au Portland-Club de Londres, le bridge fut introduit accidentellement en automne 1894 par lord Brougham.

À partir de là, le jeu du bridge subit de nombreuses corrections et améliorations passant de l' "auction bridge" (bridge aux enchères) en 1906 au bridge-plafond développé en France pendant la Première Guerre mondiale puis transformé en bridge-contrat par les Américains en 1925.

Mais, me direz-vous, d'où vient le nom de "bridge" ? Eh bien, il se trouve que, malheureusement, personne ne peut répondre à cette question d'une façon définitive. L'une des hypothèses les plus crédibles prétend que le

bridge provient d'une variante du whist connue sous le nom de "biritch" et jouée à Constantinople dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. "Biritch" serait devenu "bridge" en passant de la Turquie à Londres puis à Paris.

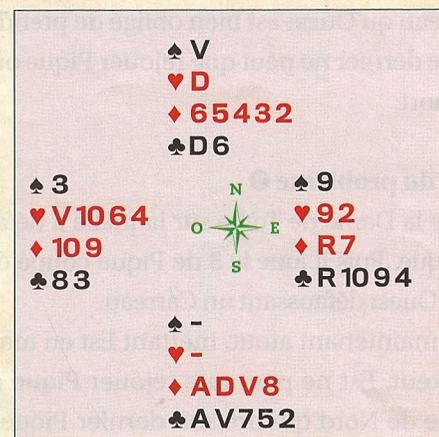
Au début des années trente, il restait au bridge à se doter d'une structure digne de sa réputation et nécessaire à son développement. Le vicomte de Rohan, président de l'Automobile Club de Paris, proposa la création d'un organisme qui rassemblerait tous les joueurs à travers les cercles de bridge français et qui rédigerait la législation officielle du bridge en France. Ce projet fut accepté d'emblée. La Commission française de bridge était créée (C.F.B.). Elle désigna son président, le baron de Bussières et son trésorier, le marquis de Bonneval. Comme on le voit, l'aristocratie était largement représentée. Les cercles de Paris avaient tous rejoint la commission ainsi qu'un grand nombre de cercles de province. C'est cette commission qui, quelques années plus tard, devait devenir la fédération française de bridge (FFB).

### Deux problèmes

À cette époque, les problèmes de bridge n'étaient pas présentés à deux jeux comme aujourd'hui. Les quatre mains étaient découvertes mais, en revanche, il s'agissait souvent de mini problèmes à 7, 8 ou 9 cartes sans mention des enchères dont on ne pouvait donc tirer aucune conséquence.

Voici deux de ces problèmes :

Problème ①



Atout Pique. **Sud** joue et fait huit levées.

## Problème ②

	♠ V 9 3 ♥ 7 ♦ 3 ♣ D 10	
♠ - ♥ 8 ♦ DV 10 9 ♣ V 8	N O — E S	♠ 10 8 7 6 4 ♥ 9 ♦ - ♣ 9
	♠ R ♥ V 6 ♦ R 8 5 4 ♣ -	

Atout Cœur. Nord joue et fait six levées.

### Solution du problème ①

Une première étude des quatre jeux vous montre que si Est est en main à Carreau, toute couleur qu'il devra rejouer permet à Sud de se retrouver au mort où il pourra tirer ses deux cartes maîtresses à Pique et à Cœur en défaussant les deux honneurs à Carreau, terminant ainsi avec les trois petits Carreaux maîtres du mort. Sud joue donc tranquillement l'As de Carreau. Est, après mûre réflexion, débloque le Roi de Carreau. Sud, déçu mais pas désespéré, joue alors sournoisement le Valet de Trèfle de sa main. Si Est se saisit du Valet de Trèfle avec le Roi, la Dame du mort servira de reprise pour jouer les deux cartes majeures et terminer en tirant les Carreaux. Hélas ! Est duque le Valet de Trèfle. Sud voit alors une troisième possibilité de mise en main, cette fois-ci sur Ouest. Il tire l'As de Trèfle pour éliminer la couleur chez Ouest puis joue le 8 de Carreau qu'Ouest est bien obligé de prendre avec son 10. Ce dernier ne peut que rejouer Pique ou Cœur pour le mort.

### Solution du problème ②

Nord joue la Dame de Trèfle sur laquelle il défausse le Roi de Pique. Puis il joue le 3 de Pique coupé du Valet de Cœur, Ouest défaussant un Carreau.

Sud joue maintenant atout, mettant Est en main avec le 9 de Cœur. Est ne peut que rejouer Pique dans la fourchette de Nord qui tire son dernier Pique. Ouest se trouve alors squeezé entre ses Carreaux et ses Trèfles.

## Les compétitions et la technique

Durant les mois d'avril et mai 1932 se déroula à Paris la "Coupe de France", compétition organisée par la Commission française de bridge dans les salons de l'Automobile Club de France situés place de la Concorde. Le tournoi majeur regroupait tous les cercles de bridge de Paris et de la province, soit 29 cercles, ce qui obligea les organisateurs à procéder à des éliminatoires puis à des quarts de finale disputés aussi bien à Paris qu'en province. La finale eut lieu le 23 mai et opposa l'équipe



Pierre Albarran.

parisienne du cercle des Chemins de fer (composée de messieurs Adrien Aaron, Pierre Albarran, Emmanuel Tulumaris et Sophocle Vénizélos) à l'équipe du grand cercle de Saint-Étienne (composée de messieurs Bernard, Berthet, Franck et Mallet). Ce fut le cercle des Chemins de fer qui l'emporta par 11440 points à 8376.

Voici l'une des donnes qui contribua à la victoire de l'équipe parisienne :

	♠ DV 7 4 ♥ 8 2 ♦ R 9 7 ♣ AD 9 3	
	N O — E S	
	♠ 2 ♥ RDV 10 ♦ A 10 8 ♣ RV 7 6 4	

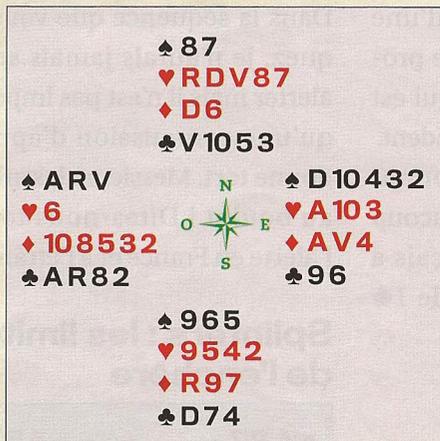
Les enchères :

Sud	O	N	E
<b>Albarran Bernard</b>		<b>Aaron</b>	<b>Mallet</b>
<b>1♥</b>	passe	<b>1SA</b>	passe
<b>2♣</b>	passe	<b>3♣</b>	passe
<b>3SA</b>			

À l'autre table, les joueurs de Saint-Étienne s'arrêtèrent à 3 Trèfles, ce qui provoqua une différence de 212 points en faveur de l'équipe Albarran.

Les enchères du camp Nord-Sud préfigurent étrangement la méthode révolutionnaire du "Canapé" que Pierre Albarran exposera dans un ouvrage intitulé *Le Canapé* et dont la publication sera reportée en 1947 en raison de la Seconde Guerre mondiale.

Au cours de cette même épreuve, la donne n°28 est instructive, aussi bien dans le domaine des enchères que dans celui de la marque qui était à cette époque celle du bridge-plafond.



Première table

Sud	O	N	E
passe	<b>1♣</b>	passe	<b>1♠</b>
passe	<b>3♠</b>	passe	<b>4♠</b>

Le déclarant fait onze levées.

Deuxième table

Sud	O	N	E
passe	<b>1♦</b>	<b>1♥</b>	<b>2♦</b>

Le déclarant fait douze levées.

À la première table, les enchères pourraient avoir lieu dans votre club, si l'on admet l'enchère de 3♠ d'Ouest.



Pierre Bellanger.

En tout cas, le contrat final de 4 Piques avec 26 points H est satisfaisant.

À la deuxième table, Est a dû avoir un coup de chaleur car avec 11 points H et une couleur cinquième, l'enchère de 2♦ en oubliant les Piques est digne de figurer au musée des horreurs. Mais le plus invraisemblable est qu'à cause de la marque "plafond" la différence entre les deux équipes ne fut que de 22 malheureux points en raison de l'absence des points de bonification pour une manche demandée et réussie. Aujourd'hui, cette différence serait de 280 points non vulnérable ou 480 points vulnérable.

La bataille entre les deux formes de bridge commençait à empoisonner l'atmosphère des cercles français. Malheureusement, Pierre Albarran, sans doute mu par un antiaméricanisme latent, publia dans *La Revue du bridge* un article intitulé "Conceptions française et américaine" où il réfuta les principes culbertsoniens d'évaluation des mains et déclara : «*Nous nous refusons à considérer le bridge comme un simple problème mathématique*». Cet article ambigu fut considéré (à tort) comme une prise de position en faveur du bridge-plafond contre le bridge-contrat et retarda l'introduction de ce dernier parmi les joueurs français.

Ainsi, la fédération hollandaise de bridge organisa au printemps 1932 un tournoi international regroupant l'Angleterre, l'Allemagne, la Norvège, la Belgique, l'Autriche et la Hollande, qui fut remporté par l'Autriche. La France n'y participa pas puisque seuls étaient admis les partisans du bridge-contrat.

À suivre...